

nous quittions notre camp pour revenir sur le tracé du chemin Verchères jusqu'au lot 23, où commençait notre chemin plaqué. Ici nous nous divisâmes en deux bandes. L'arpenteur, M. Brodour et moi continuâmes l'exploration, et le reste de l'expédition prit de suite la route de la Mine avec tout le bagage.

Rendus au poteau 25 et 26 sur le chemin Verchères, nous sommes remontés jusqu'au 3ème rang. Après avoir atteint le cordon entre les 2ième et 3ième rangs, nous suivîmes ce cordon jusqu'au lot 31, où il nous a fallu monter une montagne qui couvré, avons-nous cru, environ 5 à 6 acres à la profondeur des lots 31 et 32. De cette hauteur on a un magnifique point de vue au Nord. Nous avons ensuite suivi la ligne entre les lots 31 et 32 jusqu'au chemin Verchères, que nous avons parcouru de nouveau jusqu'au poteau 26 et 27. De ce dernier endroit nous sommes montés entre les lots 26 et 27 jusqu'à la ligne de Ditton.

Les lots 26, 27, 28, et 29, dans le 2e rang, quoique de mauvaise apparence le long du chemin Verchères, sont néanmoins propres à la colonisation, vû la bonne qualité du sol en gagnant la profondeur. Les lots depuis 31, à 36 dans le même rang sont de bons lots.

De la profondeur des lots 26 et 27 dans le premier rang, nous avons suivi la ligne de division entre Emberton et Ditton jusqu'au chemin plaqué que nous suivîmes jusqu'à la Mine. Les lots 28, 29 du premier rang d'Emberton nous ont paru pauvres. Les lots 23, 24, 25, 26, 27 sont bons le long de la ligne de Ditton.

Nous avons été d'opinion que le 3e rang, que nous avons étudié toutefois sans le parcourir, renferme les meilleures terres du canton.

Le 4ème rang est montagneux, mais bien boisé; ce sera une magnifique réserve de terres à bois.

Le bois dans Emberton est très clair et très-élevé. Le sol est généralement accidenté; sans être ni montueux, ni trop rocheux. Il est parsemé de sources et de petits ruisseaux, qui fournissent une eau excellente; et il requerra ni décharges ni fossés pour s'écouler.

Nous n'avons guère rencontré de gibier; mais il abonde dans le canton, si nous en jugeons par les nombreux campements de chasseurs que nous avons vus; nous avons remarqué des traces fraîches d'originaux et de chevreuils en plusieurs endroits. Une inscription en craie rouge sur un arbre, constate qu'un

nommé William Stone a tué quatre originaux en octobre 1867.

Les espèces de bois qui dominent sont le mérisier, le hêtre, l'érable, le sapin et une espèce d'épinette jaune très-élevée, droite et dépourvue de branches jusqu'à une grande hauteur.

La Société ne peut que se féliciter d'avoir choisi des terres dans ce canton.

Vendredi le 17 juin, à 3 h. P. M., nous disions adieu à la mine d'or et à ceux qui l'exploitent et, suivant la même route qu'on allant, nous étions rendus samedi le 18 à Coaticook vers 6 h. P. M., après avoir jeté un coup d'œil sur les merveilles de la ferme Cochrane, à Compton. Avant de quitter Coaticook, les explorateurs des deux sociétés se réunirent chez le Révd. Messire Chartier, où les conclusions suivantes furent adoptées:

« Les cantons de Ditton et Emberton sont réellement avantageux pour la colonisation, et propres à former de bons centres de population; les sociétés de colonisation No. 1 de St. Hyacinthe et de Bagot trouveront dans la partie de ces cantons qui leur est réservée ce qu'il faut pour rencontrer les fins qu'elles désirent obtenir.

« Les explorateurs d'après l'examen du sol, et d'après les informations prises auprès des cultivateurs avoisinant ces cantons, sont d'opinion que les terres sont riches et fertiles.

« Le terrain est sain et généralement en pente douce: la forêt sera peu coûteuse à défricher, attendu que le bois est clair.

« Les explorateurs sont d'opinion que des colons devraient être dirigés sur ces terrains le plus tôt possible.»

Je ne puis terminer ce rapport sans offrir, tant en mon nom, qu'au nom des explorateurs, un mot de remerciement à toutes les personnes dont nous avons éprouvé la bienveillance durant notre excursion. Je dois mentionner particulièrement le Rev. Messire Chartier, le Rev. Messire Gendreau, et M. Pope, représentant du comté de Compton.

M. Lippé, notre arpenteur, a aussi droit à notre reconnaissance. M. Lippé a été précieux pour nous. Il joint à la qualité d'habile et infatigable arpenteur, celle de parfait gentilhomme. Nous ne saurions recommander un homme plus compétent que lui, sous tous rapports, à ceux qui veulent explorer et étudier les Cantons de l'Est.

J. A. CHICOINE,  
Secrétaire-Trésorier.

St. Hyacinthe, 20 juin 1870.

## TENUE D'UNE FERME.

Sous ce titre nous reproduisons pour l'avantage de nos lecteurs, le petit traité publié sous la protection de Lord Elgin en 1851:

« Les habitants Canadiens sont en général frugaux et industrieux; leurs terres ont un bel aspect, malgré que, pour la plupart, elles soient épuisées. Tout ce qui manque à l'agriculteur du Bas-Canada, c'est un bon système. Un tel système, pour être valable, doit posséder les qualités suivantes, savoir:

1o. Il doit être économique, et ne pas réquerir plus de capitaux que le système actuel, ou plutôt l'absence actuelle de tout système, ne requiert. Il est très avantageux cependant d'appliquer des capitaux considérables sur les terres, mais cet avantage est hors de la portée de nos cultivateurs qui, pour le grand nombre, n'ont pas les sommes suffisantes.

2o. Il doit ramener la fertilité du sol où elle a été détruite, et la conserver ensuite avec les propres moyens de la terre. Quant aux engrais tirés d'autres sources que de celles de la terre, ils sont toujours coûteux, et loin des villes il se rait impossible d'en avoir, si chacun en connaissait le prix.

3o. Il doit être simple et d'une application facile.

4o. Enfin, et par dessus tout, il doit se recommander par le mérite de l'expérience et du succès obtenu.

L'auteur de cet essai ayant pendant longtemps fait l'application pratique d'un système qui réunit tous ces avantages à un haut degré, croit qu'il est son devoir, comme il en a le privilège, de le soumettre à ses concitoyens Canadiens-Français, et à la conviction que si ce plan est adopté, il aura pour effet de rendre le pays plus productif et par conséquent plus prospère, et, dans l'espace de six ans, de changer les terres ruinées, improductives et empoisonnées de mauvaises herbes, en de belles, riches et fertiles fermes et des petits et mourants animaux du Bas-Canada en de luxuriants troupeaux, et cela, sans de plus grandes dépenses de travail et d'argent que celle qu'entraîne le mode actuel.

Avant toutefois de développer son système, l'auteur se permettra de dire un ou deux mots des résultats qu'il en a obtenus et pour plus de clarté il parlera à la première personne.

[A continuer.]